

**Le Mot du Conseil Municipal**

**SECHERESSE**

Le département du nord est placé en « Alerte renforcée sécheresse » ou « Vigilance sécheresse » selon les cours d'eau traversant les différentes zones. Participons activement, avec bon sens, à l'économie de cette denrée rare.

**PROPRETE DU VILLAGE / SERVICE TECHNIQUE**

Le conseil municipal, lors de sa dernière réunion du 3 juillet, a souhaité mettre à l'honneur l'ensemble du personnel communal pour leur dévouement durant le confinement.

Ils sont toujours restés au service de la population. Le service technique a remis notre village en ordre de marche (propreté, tontes...) en quelques jours. Bravo aux femmes et aux hommes qui constituent cette équipe.

**DEJECTIONS CANINES**

Pensez à vous munir d'un sac pour la déjection de votre animal de compagnie lorsque vous le promenez. Les ruelles et les parterres ne sont pas des espaces dédiés aux excréments.

Il ne s'agit que de respect, nos agents entretiennent les parterres manuellement.

**TAILLE DES HAIES**

Les haies doivent être entretenues. Elles sont dangereuses pour la circulation si elles débordent sur la chaussée, le trottoir et réduisent la visibilité. Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

**DEMARCHAGE A DOMICILE**

Soyez vigilants. Le démarchage n'est pas interdit, il doit cependant être signalé en Mairie. Nous conseillons aux personnes démarchées de prendre le temps de la réflexion. Ne signez rien le jour même. Renseignez-vous avant de prendre un engagement non anticipé.

**DEPOTS SAUVAGES**

Nous avons constaté quelques dépôts sauvages sur les abords de notre village. Cette pratique est surprenante. En effet la déchetterie de Landrecies a une grande amplitude d'ouverture et est facile d'accès. Les dépôts sauvages sont, bien sûr, interdits et passibles d'une amende de 45 € à 75 000 € selon votre statut et les circonstances.

**RENTREE SCOLAIRE**

Le conseil municipal souhaite une bonne rentrée scolaire aux enfants, aux enseignants, aux parents et à son personnel mis à disposition des écoles.

« Si aider les autres vous paraît trop difficile, essayez au moins de ne pas leur nuire. » **Dalai lama**

**L'TIOT BODICIEN**

Du au confinement et aux mesures sanitaires recommandées, nous n'avons pas pu vous faire revivre, par écrit et en photos, les divers événements ayant marqué la vie associative de notre commune. Fin septembre, nous aurons le plaisir de vous présenter la rétrospective des principaux thèmes ayant ponctué l'animation dans notre village et ce depuis mars 2020. Merci pour votre compréhension et à bientôt donc. Le Président : René KLEINPOORT

**COURSE A LA BODICIENNE** L'association « la course à la Bodicienne » doit renoncer à organiser la course à pieds de cette année. En effet les mesures imposées sont beaucoup trop contraignantes. Elles nous obligent à limiter le nombre de coureurs, d'être en huis clos, d'annuler la course des enfants, de ne pas remettre de récompenses... Toutes ces mesures sont contraires à la convivialité de notre manifestation. De plus l'organisateur doit obliger les coureurs et les bénévoles à signer une charte et sera responsable pénalement en cas de foyer « COVID ». L'ensemble de ces mesures, mais surtout afin de préserver la santé des Bénévoles et des Coureurs, l'édition 2020 est annulée. Rendez-vous le 3 octobre 2021.

Le président Thierry JACQUINET

**SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 SEPTEMBRE**

L'APE organise une *expo Légo* à la salle des fêtes de 10 h à 18 h, entrée 2€, gratuite – 12 ans, animations et restauration rapide renseignements 06-69-50-44-48

**SAMEDI 12 SEPTEMBRE A 11 H 00** TENNIS : *assemblée générale* en Mairie

**DIMANCHE 13 SEPTEMBRE A 10H30** LA CARPE BODICIENNE (La pêche) : *assemblée générale* en Mairie.

**SAMEDI 19 SEPTEMBRE A 10H30** U.S BOUSIES (football) : *assemblée générale* en Mairie.

Les entraînements pour les petits reprendront début septembre (inscriptions et renouvellement licences). N'hésitez pas à ramener un copain, un cousin ; chaque licencié se verra remettre un survêtement de l'US Bousies. Sportivement

**MARDI 22 SEPTEMBRE A 18 H 30** TEXAS CONTRY CLUB *Assemblée Générale* à la Salle des Fêtes

Reprise des cours à la salle des fêtes de 18h30 à 20h mardi 8 pour les intermédiaires et jeudi 10 pour les débutants

## ECHO DU TEAM BOUSIES

Le TEAM BOUSIES organise le **samedi 19 septembre « le prix cycliste d'Automne »**, qui remplace « le prix du printemps » qui devait avoir lieu le 21 mars dernier qui a dû être annulé à cause du COVID 19. Le 1<sup>er</sup> départ est fixé à partir de 13 h 30, rue René ruelle face au PMU le Longchamp, 3 épreuves. Le circuit empruntera les rues René Ruelle, rue de Landrecies, rue Charles Seydoux, rue de la République, rue d'Ors, rue de la Galocherie, et rue Pasteur. **Les véhicules sont autorisés à circuler dans le sens de la course.** La remise des récompenses se fera après l'arrivée de chaque épreuve en respectant les gestes barrières. A NOTER : que le TEAM BOUSIES organisera le 7 septembre à BACHANT (5<sup>ème</sup> prix de la ducasse), le 13 septembre à MAROILLES (6<sup>e</sup> prix de la ducasse), le 26 septembre à FOREST EN CAMBRESIS en partenariat avec le restaurant « le Bistrot'nôme » de Pauline VINCENT et le 17 octobre à BOUSIES Cyclo-cross + VTT. Le Président G. JAKIELA

## JUDO CLUB DE BOUSIES

Reprise des cours le mercredi 2 septembre : Inscription et réinscription sur place. Renseignements au 06.22.94.06.12  
- 13h30-14h30 pour les 4/6 ans Cotisation 80€/an + licence  
- 14h30-16h pour les 7 ans et + Cotisation 100€/an + licence

## Extra va danse

**Gala de danse le 26 septembre 2020** à 20 heures ; ouverture des portes dès 19 heures. Il n'y aura pas de vente de places le jour même en raison des conditions sanitaires actuelles. Préventes les dimanches 30 août et 6 septembre de 9h30 à 12h00 à la salle de danse de Bousies (derrière la salle des sports). Ces pré-ventes sont uniquement réservées aux familles des danseuses. Reprise des activités pour la saison 2020-2021 :

**Danse moderne jazz** : le mercredi 7 octobre 2020 et le samedi 10 octobre à la salle de danse

**Danse classique fusion** : enfants – ados/adulte en fonction du nombre d'inscrits le jeudi 8 et samedi 10 octobre à la salle de danse. **Pilates** : le lundi 7 septembre à 18h15 à la salle des fêtes **Zumba** : le lundi 7 septembre à 19h30 à la salle des fêtes **Strong by zumba** : le jeudi 10 septembre 20h00 à la salle des sports

**Inscriptions** : à chaque cours de septembre, à partir de 18h00 le lundi et 19h45 le jeudi pour les cours de fitness. Pour la danse, pré-inscriptions le mercredi 30 septembre de 16h à 18h + inscriptions le 7 et 8 octobre durant les cours de danse. Le 1<sup>er</sup> cours est gratuit, merci cependant de nous prévenir si vous ou l'un de vos enfants souhaite essayer l'un de nos cours. Pour plus de renseignements : 07.88.14.35.93 ou sur notre page Facebook « Extra va danse Bousies »

**!!!!!! OUVERTURE !!!!! /COURS HIP-HOP pour les 8-13 ans à partir du jeudi 7 octobre à la salle de danse**

**BIBLIOTHEQUE Ouverture à partir du 8 septembre** le mardi et jeudi (**semaine impaire**) de 15 h à 16 h 30 et le mercredi de 16 h 40 à 17 h 50, elle sera fermée pendant les vacances scolaires, masque obligatoire pour les + 11 ans et une personne à la fois.

**PAROISSE SAINT ROCH EN MORMAL** Vous êtes intéressé pour participer à l'éducation chrétienne. Votre enfant à 8 ans ou est en CE2, et plus. Inscription et réinscription au **catéchisme**, renseignements auprès de GOBBILLE Hélène au 06.80.47.26.69

## HARMONIE MUNICIPALE BOUSIES

Elle a le plaisir de vous annoncer la réouverture de son école de musique. Pour les anciens élèves, les cours reprendront le 12 septembre pour le solfège et du 7 au 12 septembre pour les cours d'instrument. Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 auront lieu le samedi 19 septembre à la salle de musique (masque obligatoire) et les cours reprendront pour cette nouvelle année du 5 au 10 octobre. Tout se déroulera suivant les gestes barrière pour la sécurité de tous. Pour tout renseignement, contacter le 03 27 77 94 40 ou 06 95 20 74 49. Le Président R. GUERITTE

## LES AMIS DU 1<sup>ER</sup> CRU

Grandes déceptions pour les membres de l'association. Les Saints de glace et le champignon dit pourriture noire auront réduits à néant les efforts fournis par les bénévoles pour préserver notre vignoble ; il a été en grande partie improductif. En conséquence il n'y aura pas de vendange cette année ni même, en raison des contraintes sanitaires dues au COVID'19, de distribution des bouteilles des récoltes précédentes. Rendez-vous au printemps prochain ? Merci pour votre compréhension.

**Médecin de garde** En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

**Permanences sur Rendez-vous** Consultation des Nourrissons 03.59.73.16.50 Assistante sociale 03.59.73.16.50  
CRAM « CARSAT » au 39.60 Retraite complémentaire 08.20.20.01.89

## Permanences du Maire et des adjoints en mairie

**Monsieur le Maire** les 8 et 22 septembre de 17 h 00 à 17 h 30.

Commission Finances, Sécurité, flash-info, M. **JACQUINET** Thierry sur rendez-vous

Commission communication, intercommunalité et associations, **Mme VINCENT** Nathalie sur rendez-vous.

Commission Jumelage, affaires sociales et espaces communaux M. **LENOIR** Jean-Michel sur rendez-vous.

Commission écoles, jeunesse et culture **Mme BRIATTE-FLAMENT** Aurélie : sur rendez-vous.

**Objets trouvés** Une clé, 2 clés avec porte-clés, tee-shirt longues manches, portefeuille